



DEPARTEMENT DE LA CORREZE
Mairie
19500 MEYSSAC
TEL 05.55.25.40.20

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt deux et le 12 du mois de janvier à 19 heures, le conseil municipal de Meyssac, dûment convoqué par Christophe CARON, Maire s'est réuni à la salle de Versailles (mesures COVID)

Membres en exercice : 15

Membres présents : 10

Membres votants : 14

PRESENTS : CARON Christophe, MACHE Pierre, LARCIER Stéphane, Isabelle VIRONDEAU, Nicolas TARDIF, Stéphane FARGE, Emmanuelle DUPUY, Murielle GENTE, Marie-Laure LEGER, Hervé BONAUD

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Isabelle SEGUY (pouvoir Stéphane LARCIER)

Stéphanie CISCARD (pouvoir Isabelle VIRONDEAU) Dominique DEVILLERS (pouvoir
Christophe CARON) Ivan RICORDEL (pouvoir Emmanuelle DUPUY) Alexandre
TRONCHE

Secrétaire de séance : Murielle GENTE

Date de convocation : 07 janvier 2022



DELIBERATION N° 2022.09 Cession à la commune d'une parcelle impasse de la Coste

Monsieur le maire donne lecture de la proposition de M. Georges SALESSE, propriétaire impasse de la Coste à Meyssac qui indique vouloir vendre une partie de sa propriété. La division cadastrale réalisée à cet effet laisse apparaître un parcellaire d'une superficie de 11 ca appartenant à M. Salesse mais intégré de fait à l'espace public (trottoir). Il propose de céder à la collectivité cette parcelle moyennant le prix de un euro. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette proposition et désigne Me Sidoux, notaire pour la rédaction de l'acte notarié.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Christophe CARON




Suffrages exprimés :

Pour	: 14
Abstentions	: 0
Contre	: